

## Appel à auteurs pour le 5<sup>ème</sup> rapport du GIEC

(4 p.)

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) produira son 5<sup>ème</sup> Rapport en 2014. Le travail de rédaction commence en 2010. Les experts dans les domaines de l'évolution du climat, de l'adaptation, ou de l'atténuation du changement climatique désirant intégrer le GIEC et contribuer à la rédaction de ce Rapport, sont invités à proposer leur candidature

*avant le 1er mars 2010 à 12h00.*

Contact : [pointfocalgiec@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pointfocalgiec@developpement-durable.gouv.fr)

### **Le 5<sup>ème</sup> rapport du GIEC (AR5) : un document indispensable**

Le GIEC, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, rendra son 5<sup>ème</sup> Rapport en 2014. Ce sera le Fifth Assessment Report, ou AR5, et il établira le bilan mondial des connaissances scientifiques sur le changement climatique : la science du climat (Volume 1), les impacts, les vulnérabilités, l'adaptation (Vol.2), l'atténuation du changement climatique (Vol. 3).

Ce rapport du GIEC, bilan strictement scientifique élaboré en plusieurs années par des centaines d'experts, fait l'objet d'une validation intergouvernementale dans le cadre des Nations-Unies. Les résumés pour décideurs, associés au rapport de synthèse et à chacun des volumes, sont approuvés mot à mot. Ce Rapport est un outil indispensable de la négociation mondiale pour la lutte contre le changement climatique : d'une part il en est le socle politiquement neutre, servant de référence commune à la négociation, et d'autre part il donne les éléments permettant les décisions politiques pour l'adaptation et l'atténuation.

Il contient le bilan des connaissances scientifiques sur le changement climatique : faits, modélisations, prévisions ou projections, scénarios climatiques, techniques, socio-économiques, et il en qualifie les risques et les incertitudes. Il rend compte éventuellement de divergences d'appréciation entre chercheurs – condition qui permet d'aboutir à un texte consensuel.

Ouvrage scientifique, un Rapport du GIEC est toujours perfectible ; il peut contenir des erreurs ponctuelles, qui ne remettent pas en cause ses principales conclusions, ni sa valeur comme évaluation mondiale et consensuelle en tant que telle.

Dans une période où la négociation climatique est au premier plan des préoccupations mondiales, la qualité des Rapports du GIEC est un enjeu qui vaut de mobiliser les meilleurs experts des domaines concernés.

### **Un large champ scientifique**

L'AR5 se distinguera des précédents rapports : par un élargissement du champ scientifique à l'évaluation des aspects socio-économiques du changement climatique, par de nouveaux scénarios, de nouveaux thèmes, des évaluations plus poussées à l'échelle régionale, et l'évaluation plus intégrée des risques et incertitudes associés aux actions d'adaptation et d'atténuation.

*Science du climat (Volume 1 de l'AR5)* : observation du changement climatique dans l'atmosphère, l'océan, la cryosphère, paléoclimatologie, cycle du carbone et autres cycles biogéochimiques, nuages, aérosols, forçages radiatifs anthropogénique et naturel, évaluation de modèles, détection et attribution du changement climatique, projections et prédictabilité aux différentes échéances, variation du niveau de la mer, projections régionales.

*Impacts, vulnérabilités, adaptation (Vol. 2)* : ressources et systèmes naturels et aménagés, écosystèmes, ressources en eau, ressources océaniques, sécurité alimentaire, peuplements urbains et ruraux, industrie,

infrastructures, santé humaine, bien-être, sécurité, besoins et options d'adaptation, planification, limites et économie de l'adaptation, impacts multi-sectoriels, risques, opportunités, résilience, voies du développement durable. Impacts régionalisés, par continents, pour les régions polaires, les petites îles et les océans ; synthèses multisectorielles.

*Atténuation du changement climatique (Vol.3) : évaluation intégrée des risques et incertitudes associées aux mesures d'adaptation et d'atténuation, concepts sociaux, économiques et éthiques, développement durable et équité, voies pour l'atténuation dans les secteurs énergie, transports, construction, industrie, agriculture, foresterie et autres utilisations des sols, planification et aménagement des peuplements et infrastructures, coopération internationale, accords et outils, développement régional, coopération régionale, politiques nationales et régionales, investissement, finance.*

#### **Les futurs auteurs de l'AR5 : des experts volontaires pour synthétiser l'état du savoir dans leur spécialité**

Les travaux de rédaction commenceront en 2010. Les gouvernements sont invités actuellement à nommer des experts susceptibles d'être Coordinating Lead Author (CLA), Lead Author (LA) ou Review Editor (RE). Ces fonctions consistent en coordination, rédaction, ou travail éditorial.

#### **L'appel à auteurs et la nomination par la France**

Le présent appel concerne des experts français ou travaillant en France, reconnus au niveau international, auteurs de publications dans les revues scientifiques à comité de lecture.

*Les candidatures doivent parvenir au point focal français du GIEC avant le 1er mars 2010 à 12h00 (UTC+1).*

Un comité français de nomination, dont le rôle sera principalement de vérifier la recevabilité des candidatures, établira la liste d'experts proposés au GIEC par la France pour être auteurs de l'AR5.

Le nombre de nominations n'est pas limité. Le point focal français du GIEC transmettra au Secrétariat du GIEC, à Genève, cette liste de nominations, pour le 12 mars 2010.

### **La désignation des CLA, LA et RE par le GIEC**

La désignation des auteurs (CLA, LA, RE), avec attribution de chapitres ou sections, sera faite par les Bureaux des 3 groupes de travail du GIEC (WG1, WG2, WG3), et par le Bureau du GIEC, avant la mi-2010.

N.B. : Tous les experts nommés par la France mais non choisis comme CLA, LA ou RE seront ultérieurement sollicités pour réviser le – ou des parties du - rapport. Ils pourront aussi être Contributing Author, ou participer à des ateliers ou réunions d'experts, ou participer à d'autres consultations ou travaux au cours de la réalisation de l'AR5.

### **La charge d'un CLA, LA, ou RE**

La réalisation des rapports du GIEC est fondée sur les contributions volontaires de gouvernements, d'organisations internationales, d'ONG, d'experts scientifiques.

Ce travail est bénévole.

La participation à l'AR5 comme CLA, LA, ou RE représente une charge de travail très conséquente, de l'ordre de plusieurs mois dans la période 2010-2014, avec des périodes intenses. Au moins 4 réunions d'auteurs, d'une durée d'une semaine chacune, seront réparties de 2010 à 2013-2014 ; la participation à quelques autres réunions pourra s'avérer utile. Ceci doit être pris en considération par l'expert et l'organisme auquel il appartient, lors de l'acte de candidature.

### **Les frais de participation aux réunions d'auteurs**

En général, les organismes auxquels appartiennent les CLA, LA et RE se chargent des frais de transport et de séjour de leurs experts respectifs. Cependant, l'Administration pourra ponctuellement effectuer cette prise en charge.

### **Le soutien au travail des CLA**

Le rôle de CLA peut être assez lourd, puisqu'il s'agit de coordonner la rédaction d'un chapitre ou d'une partie importante du Rapport. L'organisme auquel appartient le CLA doit envisager un support, au moins à temps partiel, du niveau d'un chercheur post-doctorant, par exemple, entre la mi-2010 et la mi-2014.

## **Pour une large diffusion de l'appel à auteurs vers les scientifiques, en France et dans le monde**

Cet appel à auteurs doit être très large. Tous les lecteurs de cet appel sont invités à le diffuser dans les milieux scientifiques potentiellement contributeurs au 5ème Rapport du GIEC.

La participation d'experts des pays en développement et des pays émergents est encouragée.

## **Les diverses voies pour se porter candidat**

Un expert désirant contribuer à l'AR5 peut se faire nommer par diverses voies : au titre d'un gouvernement, mais aussi au titre d'une organisation internationale ou d'une ONG, ou encore par une démarche individuelle.

Le site du GIEC ([www.ipcc.ch](http://www.ipcc.ch)) donne l'ensemble des informations générales à ce sujet.

La procédure proposée ici est celle à suivre par les experts souhaitant se porter candidat par l'intermédiaire du gouvernement, donc via le point focal français du GIEC.

## **Une procédure de candidature très simple**

Etre candidat nécessite seulement de remplir un formulaire d'une page, et fournir un CV (en anglais, 5 pages maximum., incluant liste de publications, en format pdf, msword, ou ascii).

Un expert peut se porter candidat au titre d'un ou deux ou trois des 3 groupes de travail du GIEC - WG1, WG2, WG3.

## **Contact, renseignements**

Point focal du GIEC en France : [pointfocalgiec@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pointfocalgiec@developpement-durable.gouv.fr)

## **Destinataire des candidature**

Un courriel auquel seront joints le formulaire et le CV doit être adressé à :

[pointfocalgiec@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pointfocalgiec@developpement-durable.gouv.fr)

**Date-limite de réception des candidatures :**

***1er MARS 2010 à 12h00 (UTC+1).***